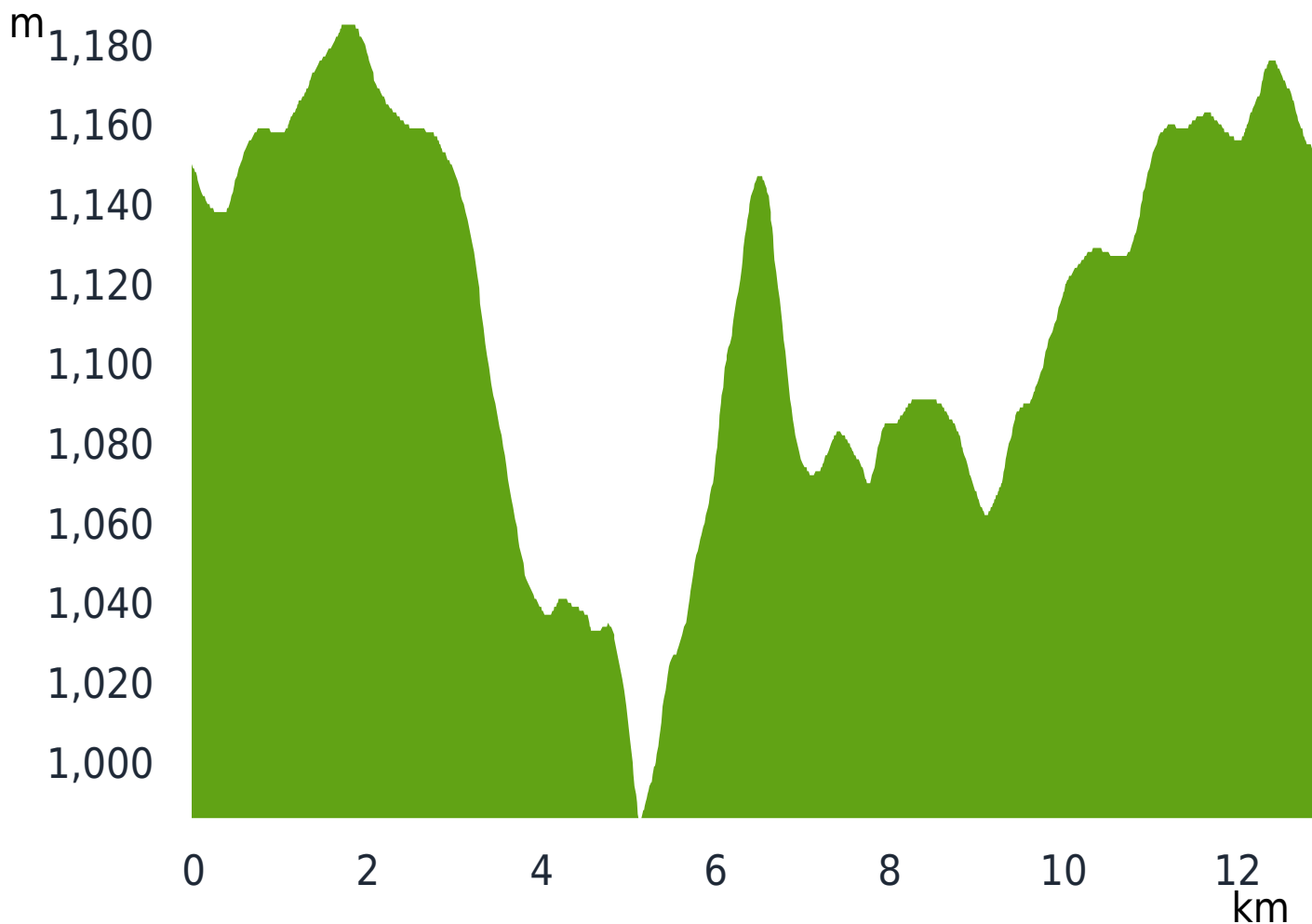






Point de départ

Ville de départ

La Chaulme

Adresse de départ

D 67

63660 La Chaulme

Accès au point de départ

Depuis le bourg de Saint-Anthème, emprunter la D67 sur 6km en direction de la Chaulme.

Description du parcours

Un circuit de découverte du patrimoine architectural et religieux de la vallée de l'Ance, du village de Montarcher (1160m) et de La Chaulme (Prieuré et cascade du Creux de l'Oulette). Beaux points de vue sur le Pilat, les Alpes et le Velay.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Face à la mairie, prendre la voie goudronnée et suivre le premier chemin empierré à droite. Traverser un ruisseau, puis continuer toujours tout droit sur une piste forestière jusqu'à la D 258.

Étape 2 : Poursuivre en face. Dans la descente, prendre le chemin à droite. Au croisement, après le ruisseau, virer à droite jusqu'à Montformont. Arrivé au lieu-dit, virer à droite sur la route en laissant le chemin à droite. Elle devient sentier à travers la futaie pour rejoindre Mandon. Traverser la D 44, monter le chemin en face et couper la D 14 en direction du Vernet. A la croix en pierre, tourner à gauche.

Étape 3 : A l'intersection suivante, monter à droite pour visiter le village de Montarcher en suivant le GR3 (église romane du XIIème siècle, points de vue sur les massifs environnants). A la sortie du bourg, bifurquer à gauche sur le parking pour rejoindre un sentier qui descend en passant près du lavoir. Déboucher et suivre ensuite sur 300 m la D14.5. Dans le village, à l'auberge, prendre à droite la D 44 et tourner à gauche, à proximité du chalet. Continuer tout droit sur le chemin, puis descendre à droite. Traverser le Monty et poursuivre à gauche.

Étape 4 : A l'angle de la maison, emprunter la D 14 à gauche, puis tourner tout de suite à droite direction la Faye. En haut du hameau, suivre le chemin à gauche un chemin qui entre dans les bois. Continuer par un sentier qui monte. Au croisement, prendre en face pour rejoindre la D 96.

Étape 5 : Emprunter le chemin en face et continuer sur ce chemin jusqu'à la route que l'on suit à gauche sur 100 m. Prendre le chemin à droite puis aussitôt à gauche à la patte d'oie, en direction de la chapelle de Notre-Dame-de-Toutes-Grâces. Continuer en face sur la route pour rejoindre la Chaulme.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.